



Lycéen ? Apprenti ?

La carte Génération #HDF
vous offre des aides, des bons plans
et de nombreux avantages !



Demandez-la vite sur

www.generation.hautsdefrance.fr

Retrouvons-nous sur



[generation.hdf](https://www.facebook.com/generation.hdf)



[@GenerationHDF](https://twitter.com/GenerationHDF)



[regionhdf](https://www.snapchat.com/add/regionhdf)

0 800 026 080

Service & appel
gratuits



Région
Hauts-de-France

PUIS-JE BÉNÉFICIER DE LA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Oui, si vous êtes lycéen pré-bac des filières générales, technologiques et professionnelles ou apprenti primo-entrant.

QUELLES AIDES LA CARTE GÉNÉRATION #HDF M'OFFRE-T-ELLE ?

- Pour les lycéens, une allocation de 100 € la première année et 55 € les années suivantes pour l'achat ou la location des manuels scolaires et pour l'achat d'équipement nécessaire à leur scolarité.
 - Pour les apprentis primo-entrants, une allocation de 200 € pour l'achat ou la location des manuels scolaires et l'achat d'équipement professionnel.
- Le porte-monnaie "manuels et équipements" est utilisable du 1^{er} juillet 2017 au 30 avril 2018.

COMMENT OBTENIR MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

- Connectez-vous sur generation.hautsdefrance.fr et rendez-vous dans la rubrique "Mon espace Génération #HDF".
- Cliquez sur "Ma carte Génération #HDF", sélectionnez "Demander ma carte Génération #HDF" et complétez les informations concernant votre identité.

Attention ! votre carte ne vous sera adressée qu'après la validation de votre inscription par votre établissement.

J'AI DÉJÀ UNE CARTE GÉNÉRATION #HDF

Communiquez votre numéro de carte à votre établissement qui procédera à la mise à jour de votre inscription et activera vos droits pour l'année 2017-2018. Vous gardez votre carte tout au long de votre scolarité. Seuls vos droits sont mis à jours lorsque vous changez de statut ou d'établissement.

J'AI PERDU MA CARTE GÉNÉRATION #HDF, QUE FAIRE ?

Vérifiez dans un premier temps que les droits 2017-2018 ont bien été mis à jour sur votre ancienne carte avant de déclarer la perte de celle-ci. Ensuite, vous devez déclarer en ligne la perte ou le vol de votre carte Génération #HDF sur votre espace personnel dans la rubrique "Déclarer la perte ou le vol de ma carte". La somme de 5 € sera déduite de votre porte-monnaie "manuels et équipements" et vous serez destinataire d'une nouvelle carte.

MA CARTE GÉNÉRATION #HDF NE FONCTIONNE PAS, QUE FAIRE ?

Nous vous invitons à noter le message d'erreur qui s'affiche sur le terminal de paiement du partenaire chez qui vous avez tenté d'utiliser votre carte et appelez le **0800 026 080** pour connaître la marche à suivre.

OÙ UTILISER MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Retrouvez la liste des Partenaires sur votre espace personnel, dans la rubrique "Les Partenaires" ou sur generation.hautsdefrance.fr rubrique mon espace Génération #HDF.

PUIS-JE BÉNÉFICIER DES BONS PLANS GÉNÉRATION #HDF ET COMMENT ?

Oui, en vous connectant sur la rubrique "Mon espace Génération #HDF", vous pouvez avoir accès à l'ensemble des jeux-concours dans le cadre des Bons plans Génération #HDF. La Région vous fait profiter de places gratuites ou de tarifs avantageux dans les domaines du spectacle, de la culture, du sport, de la citoyenneté, du tourisme et des loisirs.

COMMENT UTILISER MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

- En présentant ma carte au partenaire de mon choix qui effectuera une transaction en ligne ou avec un terminal de paiement dédié.
- En effectuant, via mon espace personnel, un paiement ou un prépaiement en ligne au partenaire de mon choix si celui-ci accepte ce mode de règlement.

Retrouvons-nous sur



generation.hdf



@GenerationHDF



regionhdf

www.generation.hautsdefrance.fr

0 800 026 080

Service & appel gratuits